



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

Avis de nomination – Une nouvelle directrice générale pour l’OOAQ

MONTRÉAL, le 26 septembre – C’est avec plaisir que nous annonçons l’entrée de Madame Louise Chamberland au poste de directrice générale de l’Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ). Mme Chamberland possède une vaste expérience en tant que directrice générale dans les domaines de la culture et des communications. Membre du Barreau du Québec et possédant une maîtrise en administration des affaires, Mme Chamberland s’est démarquée par son authenticité, sa rigueur et ses hautes habiletés de communicatrice. Ses compétences sur les plans juridiques et stratégiques ainsi que son aptitude à mobiliser les équipes qu’elle a côtoyées seront un atout pour notre organisation.

« En avril dernier, en marge de l’élection à la présidence, le Conseil d’administration (CA) de l’Ordre prenait la décision de séparer les fonctions de présidence et de direction générale modifiant ainsi la structure de gouvernance qui prévalait depuis les huit dernières années. En faisant le choix de séparer ce qui a trait à la sphère politique de la sphère administrative, le CA dote l’organisation d’une structure plus efficace et définie. L’arrimage entre les fonctions de présidence et de direction générale est la pierre angulaire d’une organisation qui choisit une telle structure et je suis convaincu que la riche expérience de Mme Chamberland me permettra de réfléchir différemment aux enjeux qui touchent notre mission » se réjouit monsieur Paul-André Gallant, M.P.O., orthophoniste, président de l’OOAQ.

À propos de l’Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)

L’OOAQ est un organisme régi par la *Code des professions*, dont la mission est d’assurer la protection du public au regard du domaine d’exercice de ses membres, soit les troubles de la communication et de l’audition. Il est notamment chargé de contrôler l’accès aux professions d’orthophoniste et d’audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L’OOAQ contribue également à l’amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s’impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l’éducation. Comptant quelque 421 audiologistes et 2528 orthophonistes, l’OOAQ est une organisation en plein essor qui atteindra 4000 membres en 2020.

-30-

Source : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Renseignements :

Nathalie Grandoit, M. Sc., responsable des communications

Téléphone : 514 282-9123

Site Internet de l’OOAQ : www.ooaq.qc.ca